

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 7 et 8 novembre 1977

14h Salon du Chancelier Taillon

ETAIENT PRESENTS:

M. Jean Cadieux, président
M. Yvan Albert
Mme Ghislaine Arsenault
M. Gilles Baril
M. Khaled Belkhodja
M. Julien Belley
M. Paul-Emile Benoît
M. Roger Blanchard
M. Paul Boudreau
M. Léandre Bourque
Mme Marie-Ange Bourque
Mlle Lorraine Bourque
M. Gaétan Bossé
M. Armand Caron
M. Gérard Cormier
M. Harley d'Entremont
Père Reno-L. Desjardins
M. Raoul Dionne
Sr Georgette Durand
Mlle Elisa Ferran
M. Fernand Girouard
M. Denis Haché
Père Jean-Guy Lachance
M. Léonard LeBlanc
Mme Jacqueline Léger
M. Albert Lévesque
M. Pierre-Ulysse Mallet
M. Jean-Guy Poitras
M. Georges Rioux
M. Victor Ross
M. Valois Robichaud
Père Roland-E. Soucie
M. Marcel Sormany
Père Louis-Marcel Daigle, secrétaire

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président du Sénat appelle la réunion à l'ordre et la déclare ouverte.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE L'ASSEMBLEE

Le Président constate la régularité de la convocation c'est-à-dire que l'avis de réunion a été envoyé dans les délais prévus.

3. CORRESPONDANCE

Le Secrétaire général fit lecture d'une lettre de M. Yvan Albert.

Le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation recommande de renouveler le mandat de Monsieur Yvan Albert au Comité des programmes pour une année.

3. CORRESPONDANCE (suite)

Il est proposé par Marie-Ange Bourque appuyé par Fernand Girouard

Que le mandat de Monsieur Yvan Albert soit renouvelé pour une période d'une année.

Adopté.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 18 AOUT 1977

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Marcel Sormany que le Sénat adopte le procès-verbal de la réunion du 18 août 1977.

Adopté.

5. COMITE PERMANENT SUR LA SITUATION LINGUISTIQUE

Le Recteur indique les modifications au rapport final du Comité Tripartite telles que acceptées par le Conseil académique.

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Fernand Girouard

Que l'on accepte en principe le statut, la composition, le mandat et les recommandations du comité dans ce rapport soumis au Sénat.

Vote: Pour: 22 Contre: 3 Abst.: 5 Adopté.

6. DEMANDE DU CENTRE UNIVERSITAIRE ST-LOUIS-MAILLET

Le Sénat - 1er, 2 et 3 mars 1972 avait accepté "que l'on suspende, pour le campus de Moncton le programme de sciences secrétarielles".

Le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet demande au Sénat l'autorisation de faire revivre ce programme de sciences secrétarielles.

Il est proposé par Jean-Guy Lachance appuyé par Elisa Ferran que la question en jeu soit envoyée au Conseil académique pour de plus amples discussions.

Adopté.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Le Directeur de la recherche présente son rapport aux sénateurs. On y mentionne les faits suivants:

I - Bourses, subventions et contrats de recherche pour l'année 1977-78

Pour l'année académique qui vient de débiter, les professeurs et les étudiants du Centre universitaire de Moncton profiteront d'une somme totale de \$637 935 en bourses, en subventions ou contrats de recherches. Ceci représente une augmentation de 44% par rapport à l'année dernière.

II - Demandes de subventions faites à date pour 1978-79

Plusieurs professeurs et étudiants sont présentement à préparer des demandes de bourses et de subventions.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA RECHERCHE (suite)

II - Demandes de subventions faites à date pour 1978-79 (suite)

Les résultats de ces démarches seront connus plus tard durant l'année. Pour ce qui concerne les bourses, le bureau du Conseil de Recherches a remis à des individus intéressés un nombre imposant de formules de demandes.

En outre, jusqu'à date, des demandes de subventions ont été adressées à différentes agences pour un montant totalisant \$826 608.

III - Activités du bureau et du Conseil de Recherches

En plus d'accomplir le travail de routine, les membres du Conseil de Recherches se sont fixés une priorité pour le premier semestre: l'étude d'un document de travail sur la création d'une Ecole des études supérieures en vue de faire des recommandations aux autorités académiques de l'Université. Pour sa part, le bureau s'efforce de découvrir toutes les ressources disponibles relativement aux bourses pour stages d'études de longue et de courte durée. A titre d'exemple, des pourparlers sont présentement en cours auprès des Ambassades de France et de la Belgique pour connaître, afin d'en profiter, leur programme de mise en disponibilité des professeurs de leur pays respectif.

Ce rapport est par la suite reçu par le Sénat.

8. RAPPORTS STATISTIQUES DES CENTRES UNIVERSITAIRES

I - Centre universitaire de Moncton (statistique préliminaires)
(1977-78)

Professeurs à temps complet en service actif

Administration	24½	
Arts	67½*	
Education	49½	*auxquels s'ajoutent 15½ professeurs au secteur de la fonction publique
Sciences et génie	50½	
Sciences domestiques	8	
Sciences infirmières	10	
Sciences sociales et du comportement	38	
	<u>248</u>	

Etudiants à plein temps (1^{er} et 2^e cycles)

	29 sept. 1973	20 sept. 1974	19 sept. 1975	27 sept. 1976	29 sept. 1977
Administration	398	423	452	451	451
Arts	596	610	554	500	470
Education	414	452	561	591	572
Sciences et génie	386	408	456	439	483
Sciences domestiques	124	114	117	109	96
Sciences infirmières	163	174	156	152	147
Sc. sociales & comport.	319	370	406	370	316
	<u>2400</u>	<u>2551</u>	<u>2702</u>	<u>2612</u>	<u>2535</u>

Etudiants à plein temps au 2^e cycle

	143	140	131	114	115
--	-----	-----	-----	-----	-----

8. RAPPORTS STATISTIQUES DES CENTRES UNIVERSITAIRES (suite)

II - Centre universitaire Saint-Louis-Maillet (28 octobre 1977)

PROGRAMMES	INSCRIPTIONS	TOTAL
Arts I	33	108
Arts II	25	
Arts III	27	
Arts IV	19	
Total		
Service social I	6	6
Sciences sociales I		
Sciences sociales II		
Total		
Sciences I: chimie		75
physique	2	
mathématiques	2	
biologie	1	
Sciences II	2	
Sciences de la santé I	24	
Sciences de la santé II	21	
13 ^e année scientifique	23	
Total		
Education physique I	5	
Education physique II	5	
Total		
Administration I	51	79
Administration II	28	
Total		
Secrétariat médical I	28	139
Secrétariat médical II	22	
Secrétariat juridique I	13	
Secrétariat juridique II	13	
Techniques des affaires I	24	
Techniques des affaires II	16	
Techniques des loisirs I	13	
Techniques des loisirs II	10	
Total		
GRAND TOTAL		

8. RAPPORTS STATISTIQUES DES CENTRES UNIVERSITAIRES (suite)

III - Centre universitaire de Shippagan:

PROGRAMMES	INSCRIPTIONS	TOTAL
Arts I	6	
Total		6
Service social I	3	
Total		3
Sciences	7	
Sciences domestiques	2	
Sciences infirmières	3	
Sciences de l'éducation	10	
13 ^e année scientifique	5	
Total		27
Administration des affaires	24	
Total		24
Secrétariat général bilingue I	27	
Secrétariat général bilingue II	19	
Secrétariat médical bilingue I	17	
Secrétariat médical bilingue II	21	
Total		84
Techniques des affaires I	8	
Techniques des affaires II	20	
Total		28
GRAND TOTAL		172

9. RAPPORTS DU CONSEIL ACADEMIQUE

A - Calendrier universitaire

- a) Il est proposé par Ghislaine Arsenault appuyé par Fernand Girouard que le calendrier universitaire présenté par le Conseil académique soit approuvé par le Sénat.

Vote: Abst.: 1 Adopté.

- b) Modification au règlement académique 10.1

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Yvan Albert que la modification au règlement académique 10.1 (suivant) tel que approuvé par le Conseil académique soit accepté.

"Tout étudiant, avec l'approbation de son doyen ou directeur, peut ajouter ou enlever des cours de son programme pendant la première semaine qui suit le début du ou des cours en question" (plutôt que "les deux premières semaines" - texte actuel).

Vote: Pour: 29 Contre: 3 Abst.: 2 Adopté.

B - Transfert des crédits

Le Conseil académique recommande au Sénat la ratification de la proposition suivante:

Que l'article 18.1 des règlements académiques se lise comme suit:

1. Pour obtenir un grade de premier cycle de l'Université de Moncton, un étudiant doit y avoir réussi au moins la moitié ($\frac{1}{2}$) des crédits requis pour l'obtention de ce grade. Ces crédits doivent être normalement de niveau 3000 et/ou 4000 et avoir été approuvés par le doyen/directeur de faculté/école.
2. Qu'on ajoute à l'article 9.1: "...conformément aux articles 18.1 et 18.3.1"
3. Que l'article 9.2 se lise comme suit:

A titre d'exception, le doyen/directeur pourra permettre à un étudiant admis à l'Université de suivre un ou des cours dans un autre institution. Une telle permission doit être fournie par écrit.

Il est proposé par Gérard Cormier appuyé par Yvan Albert que la proposition du Conseil académique au Sénat sur le transfert des crédits soit acceptée.

Vote: Abst.: 2 Adopté.

C - Définition de la lettre "I"

Que l'on ajoute au règlement existant la précision suivante: "pour des raisons valables"

de sorte que la première partie du règlement 8.2.3 1-a) COURS, se lirait maintenant comme suit:

"La lettre "I" est attribuée à l'étudiant qui pour des raisons valables, n'a pas terminé les travaux ou les épreuves de contrôle de son cours".

9. RAPPORTS DU CONSEIL ACADEMIQUE (suite)

C - Définition de la lettre "I" (suite)

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Gérard Cormier
que le nouveau règlement 8.2.3 concernant la lettre "I" soit accepté.

Vote: Pour: 33 Contre: 1 Adopté.

D - Collation des grades

Proposition du Conseil académique au Sénat:

Que l'on supprime la collation des grades d'automne, et que l'on étudie la
possibilité de conférer les grades honorifiques d'une autre façon.

a) Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Denis Haché que la
collation des grades d'automne soit supprimée.

Adopté.

b) Il est proposé par Fernand Girouard appuyé par
Léandre Bourque qu'il y ait une seule proclamation des diplômés
et que cette proclamation ait lieu au printemps.

Vote: Pour: 13 Contre: 6 Abst.: 8 Adopté.

c) Il est proposé par Yvan Albert appuyé par Lorraine Bourque

Que, sur demande, l'Université fournisse aux finissants une
attestation indiquant la date de terminaison des études ainsi que la
date de la proclamation.

Adopté.

E - Demande des étudiants

Qu'il y ait un représentant étudiant sur chacun des comités permanents du
Sénat où les étudiants ne sont pas encore représentés.

Ces comités sont: Comité supérieur des admissions, Comité de la
Bibliothèque, Comité de contrôle de l'enseignement, Comité des grades.

Ces étudiants seront choisis parmi les représentants étudiants des 3
centres universitaires au Sénat académique. Il seront nommés par la
Confédération des Etudiants Universitaires Acadiens du N.-B.

Amendement:

Il est proposé par Harley d'Entremont appuyé par Gilles Baril

Que l'on supprime la première phrase du 3e paragraphe de la proposition
ci-haut mentionnée: "Ces étudiants seront choisis parmi les représentants
étudiants des 3 centres universitaires au Sénat académique".

Vote: Pour: 22 Contre: 1 Abst.: 5 Adopté.

Vote sur la proposition amendée:

Pour: 26 Contre: 1 Abst.: 4 Adopté.

10. RAPPORT DU COMITE D'APPEL

Le Sénat a reçu le rapport de 2 réunions du Comité d'appel.
Ces réunions ont eu lieu le 25 août 1977 et le 13 septembre 1977.

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Gilles Baril que le Sénat ratifie les décisions du Comité d'appel.

Abst.: 7

Adopté.

11. RAPPORT DU COMITE SUPERIEUR DES ADMISSIONS

A titre d'information, on a avisé le Sénat de deux réunions du Comité supérieur des admissions tenues le 23 août 1977 et le 2 septembre 1977.

I - Observation:

Après avoir pris connaissance du rapport du Comité supérieur des admissions, dont la décision est finale, (Statuts Art. 41,2) le Sénat fait savoir qu'il n'est pas d'accord avec l'une des décisions de ce Comité.

II - Recommandations:

- a) Que les décisions du Comité d'appel soient d'abord présentées au Conseil académique pour ratification;

comme le Conseil académique se réunit une fois le mois comparativement à 3 fois par année pour le Sénat, ceci pourrait hâter les procédures.
- b) Que l'on demande au Conseil académique d'étudier le problème posé par les conditions spéciales d'admission.

12. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES

Les sénateurs ont déjà reçu le rapport du Comité des programmes intitulé: "Essai de planification académique".

En présentant le rapport, le Président mentionne entre autres choses:

Que ce rapport n'est qu'une première ébauche et que ce Comité désire recevoir des directives du Sénat quant aux suites à lui donner.

Que certains facteurs importants motivent les recommandations de ce rapport, tels:

- 1 - La nécessité de critères pour justifier l'introduction d'un programme, d'où la nécessité de planifier
- 2 - Le nombre prévisible d'étudiants; on prévoit une diminution du nombre d'étudiants d'ici 1992, diminution pouvant aller jusqu'à 42%
- 3 - Financement:

80% du financement provient de subventions de l'Etat 17% des frais de scolarité

D'où, les universités sont à la merci des gouvernements, et il semble que le financement deviendra difficile dans quelques années. D'où la nécessité d'une politique de flexibilité.

12. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES (suite)

4 - Cette flexibilité dans la structure des programmes suppose que chaque centre universitaire et chaque faculté/école sache à l'avance ce qui peut lui arriver; la planification

5 - La définition, le rôle et les objectifs de l'Université tels que proposés par le rapport

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Léandre Bourque que le Sénat reçoive ce rapport du Comité des programmes. Vote: Pour: 32
Contre: 1 Adopté.

Il est proposé par Jacqueline Léger appuyé par Jean-Guy Lachance que l'on félicite et remercie les membres du Comité des programmes de leur travail.

Adopté.

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Marie-Ange Bourque que ce document soit rendu public.

Adopté.

Il est proposé par Jean-Guy Lachance appuyé par Denis Haché qu'il y ait une réunion spéciale du Sénat uniquement consacré l'étude de ce rapport, éventuellement en mars 1978.

Vote: Abst.: 1 Adopté.

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Elisa Ferran qu'il y ait un gel sur les nouveaux programmes et sur les changements majeurs aux programmes.

Par la suite, il a été proposé par Gilles Baril appuyé par Denis Haché que la proposition précédente soit déposée jusqu'à la fin de la discussion sur le rapport du Comité des programmes.

Vote: Pour: 13 Contre: 10 Adopté.

Discussion du rapport du Comité des programmes:

Suite à ce vote, les membres ont posé des questions au président du Comité des programmes et ont discuté de certaines des recommandations contenues dans ces programmes.

Les sénateurs insistent pour que ce rapport ne soit pas enfoui dans un tiroir comme se fut le cas du rapport "Lafrenière"; mais que l'on étudie sérieusement la possibilité de donner suite à diverses recommandations.

On souhaite que ce document soit discuté à tous les niveaux et le Sénat l'étudiera à son tour à la lumière des remarques et des rapports qui seront faits.

Le Sénat souhaite également que soit dressé un ordre du jour et un plan de travail en vue de la réunion spéciale

12. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES (suite)

Discussion du rapport du Comité des programmes:

Après les discussions, on prend le vote sur la proposition...

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Elisa Ferran qu'il y est un gel sur les nouveaux programmes et sur les changements majeurs aux programmes.

Il y eu un tour de table où chacun exprime son opinion suivi d'un vote par scrutin secret

Vote: Pour: 15 Contre: 13 Abst.: 1 Adopté.

Il est proposé par Yvan Albert appuyé par Gilles Baril que la prochaine réunion (régulière) soit lundi, le 27 février 1978 à 14h.

Adopté.

La réunion spéciale du Sénat académique aura lieu au mois de mars. La date à être déterminée.

La séance est levée à 16h15.

(Signé) Jean Cadieux, président

(Signé)
Louis-Marcel Daigle, sec.